



IDEGREEN®
LA PROPRETÉ
RESPECTE L'ENVIRONNEMENT



ECODETERGENT

1334870

RESPECT'HOME® VINAIGRE D'ALCOOL MENAGER 8° ARÔME KIWI

NETTOYANT DÉTARTRANT MULTI SURFACES - PRODUIT NATUREL



I. PROPRIÉTÉS :

RESPECT'HOME® VINAIGRE D'ALCOOL MENAGER 8° est un détergent pour toutes les surfaces lavables, il nettoie, détache, détartrage et fait briller.

RESPECT'HOME® VINAIGRE D'ALCOOL MENAGER 8° est un détergent quotidien, excellent pouvoir nettoyant, sur de nombreux supports et objets du quotidien*.

*Pour s'assurer de la bonne compatibilité du produit sur le support à nettoyer, procéder à un essai préalable sur une partie non visible du support et vérifier l'absence de changement après 24 heures.

RESPECT'HOME® VINAIGRE D'ALCOOL MENAGER 8° est composé de 100 % d'ingrédients d'origine naturelle.

RESPECT'HOME® VINAIGRE D'ALCOOL MENAGER 8° s'utilise en collectivité, crèches, EHPAD, locaux administratifs, locaux sportifs, piscines, hôtels, industries, locaux sociaux, tertiaires,...

RESPECT'HOME® VINAIGRE D'ALCOOL MENAGER 8°

- Nettoie
- Détartrage
- Détache
- Respecte les surfaces
- Son label ECOCERT garantit le respect de l'environnement
- Contient 100% d'ingrédients d'origine naturelle.
- Sans VLEP réglementaire
- Biodégradable à 100% (selon la méthode OCDE 302 B)



ECODETERGENT certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

2. MODE D'EMPLOI :

RESPECT'HOME® VINAIGRE D'ALCOOL MENAGER 8° s'utilise pur ou en dilution.

En manuelle, diluer de 5 à 10%, laisser agir, frotter, rincer

Pour des surfaces très entartrées, appliquer pur, laisser agir 15 minutes puis rincer.

1



Pas besoin de rincer, sauf pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, rincer à l'eau potable et claire.

Pour réduire l'impact sur l'environnement, respecter les recommandations de dosage.

Exemples d'usages du vinaigre blanc 8° :

Nettoyant multi-usage anticalcaire :

Pulvérisez du vinaigre blanc sur les surfaces à traiter. Laissez agir 15 minutes et essuyez avec un chiffon microfibre.

Nettoyer les planches à découper : Frottez-la simplement avec une éponge imprégnée de vinaigre blanc.

Si votre planche à découper est fortement marquée, vous pouvez aussi la laisser tremper directement dans du vinaigre blanc pendant 5 à 10 minutes.

Nettoyer les robinets : Humidifiez du papier de ménage avec du vinaigre blanc et enroulez ce papier de ménage autour de vos robinets : ils ressortiront détartrés.

Vous pouvez aussi diluer du sel avec pour un effet renforcé !

Faire briller la vaisselle : Le vinaigre nettoie et dégrasse le verre, et fait briller la vaisselle, en l'ajoutant à l'eau de rinçage.

Déboucher un évier : Mélan gez du bicarbonate de soude et du vinaigre puis versez dans le tuyau. Il sera débouché et désodorisé.

Nettoyer les fenêtres : Mélan gez 1 dose de vinaigre avec 5 doses d'eau, vous obtiendrez un produit nettoyant pour les vitres des plus efficaces.

Éliminer la rouille sur les objets type métallique : Appliquer le vinaigre sur les zones rouillées. Laisser agir le temps nécessaire. Puis, gratter si besoin au moyen d'une éponge grattante sur les zones rouillées. Terminer par un rinçage à l'eau claire. Sécher.

Assouplir le linge : mettre une dose de 30 à 50mL du vinaigre à la place de votre adoucissant habituel.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH pur :	2.5 +/- 0.5
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE N°648/2004)) :	30% et plus vinaigre, moins de 5% parfum. Contient aussi : eau.

4. CONDITIONNEMENTS :

Carton 2x5L.

Emballage 100% recyclable.

5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

GP et tenir hors de portée des enfants.

Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°2208) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr .

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Produit assimilé à des usages domestiques (produits pour collectivités). Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires. Pour cette utilisation, rinçage obligatoire. (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements).

N° de révision 25-01-2021 -V1

